

AR PREFECTURE

016-211601687-20181116-20181110D-DE
Reçu le 19/11/2018

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil dix-huit

En exercice : 14

Le 16 novembre à 18 heures 30

Présents : 9

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Votants : 12

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 novembre 2018

PRESENTS : MM. BARRAL – BOIREAU – BOISSIER
DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES –
SAVIN

MMES LEVIN – MALLAH

EXCUSES : MMES GAILHOUSTET - MOUNIER

MM ESTIENNE – FAURE – SUTRE

POUVOIRS :

MME MOUNIER a donné pouvoir à M DESCLIDES

M FAURE a donné pouvoir à M CABROLIÉ

M SUTRE a donné pouvoir à M BOIVENT

MME PÉNIGAUD a été nommée secrétaire.

2018-11-10 D :

Objet : Incorporation de parcelles dans le domaine public communal

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à l'achat de parcelles aux lieudits Le Bois et Combe à Roux réalisé pour régulariser l'emprise des accès à deux parcelles, il convient de les intégrer à la voirie communale.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'intégrer les parcelles comme suit :

- les parcelles AA 202, 204, 206 et 208 au lieudit Le bois à la voie communale n°U 21,
- les parcelles B 1008 et 1009 au lieudit Combe à Roux à la voie communale n°213.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte le principe d'intégrer les parcelles citées ci-dessus à la voirie communale, comme proposé par Monsieur le Maire et par conséquent de les retirer du domaine privé de la commune. Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire d'engager toutes les formalités nécessaires.

Fait à Jauldes, le 19 novembre 2018

Le Maire

Eric SAVIN

